



Carrefour de Communications



L'édito du Maire



Octobre a été un mois particulièrement chargé en événements locaux. Tout d'abord, les visites du Président du Conseil Départemental, Gilbert Favreau, pour venir constater le développement de l'entreprise Atilac et encourager le dirigeant, l'équipe de direction et les salariés, mais aussi pour présenter le projet d'agrandissement du collège de La Crèche. En effet, compte tenu de l'accroissement des effectifs, la construction de 6 nouvelles classes, mais aussi des modifications des accès, ont été décidées par le Département pour un coût estimatif d'1,2 M€ HT. Inaugurations aussi pour l'aire de jeux du lotissement des Jardins du Pairé et de la nouvelle résidence pour personnes âgées du Bourdet. Nos enfants et nos anciens ne sont pas oubliés ! Succès pour la fête des Créchelaises, la fête de la science (pas moins de 5 conférences), le concert d'automne de la chorale Crèche N'Do, le festival Jeunes publics au cinéma et pour le 1^{er} spectacle de la saison culturelle avec la venue d'Alex Vizorek. À noter une mention particulière pour l'organisation du concert du cœur pour la petite Margot, avec la participation de Louyena. Merci à Christophe Renaud, Conseiller municipal, pour son engagement pour la réussite de cette soirée qui a permis de récolter 13 000 € pour soigner Margot aux

Etats-Unis. Distinction aussi pour le service espaces verts qui a permis à notre Commune, par les efforts faits sur le fleurissement, le cadre de vie, d'être retenue avec 5 autres Communes du Département pour être présentes l'an prochain au concours régional des Villes et villages fleuris. Sans oublier les belles réalisations faites pour le fleurissement d'automne. Dans le domaine du sport, nos sportifs, bénévoles et dirigeants des clubs ont été mis à l'honneur par la Municipalité à l'occasion de la 2^{ème} cérémonie des trophées du sport. Sur notre zone Atlansèvre (La Crèche et François), le chiffre de 2200 emplois est désormais dépassé ! En effet, 4 nouvelles entreprises ont fait, en septembre, le choix d'une implantation sur cette zone particulièrement attractive et dynamique, soit 60 emplois supplémentaires. Ces entreprises vous seront présentées dans les prochains bulletins municipaux. Pour novembre sont lancées la nouvelle édition du Téléthon (qui vous attend nombreux à toutes les manifestations prévues) et la rénovation de l'orgue communal de l'église. N'oubliez pas de participer au cabaret des Z'amis Créchois. Fin novembre, les enfants nés en 2016 seront à l'honneur avec l'opération «Une naissance-un arbre» qui sera poursuivie, sans oublier nos anciens pour leur traditionnel goûter à l'Hélianthe.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

La nouvelle résidence du Bourdet inaugurée !

Intense activité samedi 22 octobre en fin de matinée à l'occasion de l'inauguration de cette nouvelle résidence. Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Séverine Vachon, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Muriel Sabourin-Benelhadj, Conseillère Régionale, Jean Luc Drapeau, Député suppléant, Jean Marie Morisset, Sénateur et Philippe Mathis, Maire ont participé à la cérémonie d'inauguration de ce nouvel équipement construit par la Communauté de Communes, place du Champ de Foire. Les Maires des Communes de la Communauté, les élus communaux, intercommunaux et les jeunes du CMJ et bien sûr, les résidents étaient présents. Après la coupure du ruban tricolore, les personnalités et invités ont visité l'appartement d'une résidente, Mme Baraton et ont écouté attentivement la présentation par l'architecte M. Romer, du parti pris pour cette construction. Les discours se sont ensuite déroulés dans la salle commune située au centre du bâtiment.

8 logements et une salle commune

Rappelons que cette résidence réservée aux personnes âgées et handicapées comporte 8 logements sociaux et un espace de convivialité de 50 m² et un petit bureau géré par la Commune. Les 6 T1, les 2 T2 et les 4 garages sont aux dernières normes en matière d'accessibilité et chaque appartement dispose d'une véranda et d'une petite terrasse. Les loyers de ces appartements sont très modérés et les 8 locataires (7 habitaient précédemment à La Crèche et 1 à Azay-Le-Brûlé) bénéficient de l'APL. La chaufferie centrale produit le chauffage et l'eau chaude sanitaire de tous les logements au moyen de panneaux solaires et d'une chaudière à gaz. Les travaux de construction ont duré 18 mois et le coût de l'opération supporté par la Communauté de Communes s'est élevé à 1 592 000 € TTC. L'opération a été financée par le Département : 96 000 €, la Région : 48 000 €, un prêt de 470 000 € de la Carsat, de 611 000 € de la Caisse des Dépôts et Consignations, et bien sûr par la Communauté. La Commune de La Crèche a apporté le terrain d'assiette pour 150 000 € et réglé les travaux de voirie pour 96 866 €. Ce nouveau lieu de vie intercommunal facilite le lien intergénérationnel qui permet à nos anciens de rencontrer les enfants de la crèche et du Rami, proches géographiquement, mais aussi de profiter de la tranquillité du quartier, de la proximité du cinéma, des commerces et services du centre-ville. Une belle réalisation en faveur du 3^{ème} âge.



Retrouvez le bulletin municipal en ligne dès sa parution

www.ville-lacrecche.fr/Votre_mairie/La_vie_municipale/Revues_municipales ou sur Facebook : Ville de la Crèche

Subventions attribuées

- SIEDS - installation d'une borne électrique parking Musu : 8 904 €
- Région - rénovation des halles du marché : 90 000 €



Subventions versées

- CAF :
 - Activités périscolaires (solde 2015) : 9111 €
 - Activités périscolaires (acompte 2016) : 33798 €
 - Contrat enfance jeunesse : 20048 €
- Département - saison culturelle : 2718 €
- État - rénovation des équipements scolaires (solde 2015) : 1233 €



Les décisions du Conseil municipal du 22 septembre 2016 en matière de fiscalité

Taxe d'habitation : ajustement de l'abattement général à la base

Pour compenser la baisse des dotations de l'État pour la 4^{ème} année consécutive (estimées à 60 000 € supplémentaires en 2017), le Conseil municipal, par 23 voix pour et 6 voix contre, a décidé de ramener le taux de l'abattement général à la base de la taxe d'habitation de 14% en 2016 à 10% en 2017. Pour information, sur les 302 communes du département des Deux-Sèvres, 267 n'ont aucun abattement de ce type. Cet abattement sur la taxe d'habitation concerne tous les foyers. Toutefois, l'État dispose de mécanismes de plafonnement pour conditions de revenus qui existent pour corriger les éventuels effets d'une trop forte hausse pour les revenus les plus modestes. Pour un foyer fiscal moyen, avec deux personnes à charge, cette baisse de l'abattement entraînera une augmentation d'environ 20 € en 2017. Les autres abattements de taxe d'habitation, concernant notamment les personnes handicapées ou les abattements pour charge de famille demeurent inchangés.

Taxe d'aménagement : hausse modérée

À compter du 1^{er} janvier 2017, le taux de la taxe d'aménagement à La Crèche passera de 2,5% à 3%. Cette taxe est payée par les particuliers ou les entreprises qui obtiennent un permis de construire, et sert à financer les réseaux et aménagements publics qui desserviront les futures constructions. Elle n'est donc payée qu'une seule fois. Par exemple, pour un permis de construire pour une maison de 95 m², la taxe passera de 832 € en 2016 à 995 € en 2017. Cette mesure devrait rapporter en 2017 entre 8 000 et 10 000 € à la Ville. Elle est évidemment liée au nombre de permis de construire accordés. À titre indicatif, le taux de la taxe d'aménagement de La Crèche reste inférieur à celui d'autres Communes voisines attractives comme Aiffres (4,5%), Chauray (3,5%) ou Vouillé (5%).

Prochain Conseil municipal : Jeudi 17 novembre 2016 - 20 h 30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr, rubrique «Conseils municipaux»

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Salon d'art contemporain

Pourquoi avoir évincé un certain nombre d'habités locaux? Pourquoi n'avoir retenu que « le contemporain » ? Pourquoi priver le public du plaisir de la diversité ?

Bref, cette fois, la commission culture n'a donné son avis sur aucun des points présentés et n'a jamais été impliquée dans cette manifestation. Soyons optimistes, espérons que la prochaine commission soit plus participative comme l'ont été les précédentes.

Encore un coup de rabot.....

La fiscalité locale est un domaine complexe. Il existe un moyen de réduire la taxe d'habitation : l'abattement général à la base. Il dépend donc du **choix politique des maires**.

A la Crèche, cet abattement a été utilisé par les majorités précédentes au taux le plus élevé pour soulager les habitants d'une taxe d'habitation trop lourde et parfois injuste car elle ne prend pas en compte les revenus des habitants. Or aujourd'hui le Maire décide avec sa majorité de réduire encore cet abattement de 14 à 10%.

Et donc d'augmenter la taxe d'habitation pour le plus grand nombre d'entre nous

Ce sera la 4^{ème} augmentation en 2 ans 1/2 alors que nombre de Créchois voient leur pouvoir d'achat fragilisé et connaissent plus de difficultés sociales.

Selon le Maire cette décision est la conséquence du désengagement financier de l'Etat en direction de la commune.

Il estime donc avec sa majorité qu'il n'y a pas d'autre levier pour la commune que d'imposer aux habitants de payer davantage.

Traduction : « **Ce n'est pas de ma faute et vous avez les moyens de payer** »

N'y-a-t-il pas d'autres voies à explorer ? Des économies...de petits fours par exemple.

Piscine où te caches-tu ?

Bientôt nous n'aurons plus de piscine sur notre commune et donc une attraction en moins pour les futurs habitants...Mr le Maire devra mettre en avant d'autres atouts pour attirer du monde sur celle-ci...mais comment ?

À votre écoute : **E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val**

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Bonjour les Créchois !

FIBRE OPTIQUE : opérationnelle fin novembre 2016 !

TAXE D'HAB. : c'est avec de l'amertume que j'ai approuvé les moins 4% pour 2017 sur l'abattement de 14% de 2016 (qui était de 15% en 2015) soit moins 5% en deux ans !!!

LE PREMIER SOU GAGNÉ EST CELUI QUI N'EST PAS DÉPENSÉ : désolée d'en vexer quelques uns mais les nouveaux arrivants ont le droit de connaître une partie des raisons de ces augmentations :

1°) grand abri bus en pierre de taille (Chavagné) de la valeur d'une belle maison!

2°) terrain caserne des pompiers d'une superficie en partie inexploitable : vente contrainte avec prime d'expropriation, frais d'avocats, au mépris d'une réserve communale aux voies de sortie conformes !

3°) coût des divers frais d'étude d'un projet sportif, puis suite à son abandon, reconnu par tous au 2^{ème} tour des élections, il a fallu indemniser les préjudices causés aux expropriés des terrains et aux entreprises engagées.

Tout cela a coûté plus d'un million d'euros au dépend de l'entretien des structures existantes et à la réalisation des travaux prioritaires...

ROND POINT DE LA A83 : un projet de 3 sorties serait à l'étude autour de ce R.P. Pour les poids lourds arrivant de Niort : ENFIN un grand panneau leur interdisant la traversée de La Crèche jusqu'à Soudan... en vérifier l'efficacité, surtout la nuit : les entreprises locales sont fermées ?

C. LEVAIN.



Rénovation du stade Groussard : l'équipe de conception est choisie



AXONOMETRIE

Beaudouin et Engel - Architectes

Les élus, à l'occasion du Conseil municipal du 22 septembre dernier, ont choisi, par 22 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, l'équipe de conception qui va piloter les travaux de rénovation du Stade Groussard. Il s'agit d'un groupement piloté par les architectes Beaudouin et Engel de Niort, et qui rassemble autour d'eux des bureaux d'études techniques et des spécialistes de l'environnement. 3 équipes d'architectes avaient soumis un projet ; le choix a été effectué en concertation avec les associations sportives de la Commune utilisatrices du stade et le collège, qui avaient également validé le choix de l'équipe Beaudouin et Engel. Les partenaires utilisateurs de ces équipements sportifs seront associés à toutes les phases de l'opération. La prestation des architectes et des bureaux d'études se montera à 165 894 € HT. Le coût d'objectif du projet global s'élèvera à 2,2 M€ TTC.

Compte tenu de son importance, le projet sera échelonné en plusieurs phases et étalé sur la période 2016 - 2021. Les travaux débiteront par les aménagements extérieurs : stade, piste d'athlétisme, jeux de plein air, ... Le bâtiment abritant les vestiaires, une aire couverte polyvalente et les locaux techniques sera construit en dernière phase, en partie sur l'emplacement de la piscine actuelle. L'hiver 2016 et le printemps 2017 seront consacrés aux études et aux recherches de subventions. Premier coup de pioche pour les aménagements extérieurs prévu normalement à l'automne 2017.

Que deviendra l'actuelle piscine de plein air de La Crèche ?

Bien que cette piscine, qui date de 1979, soit très appréciée en période estivale, elle ne répond plus aux normes en vigueur, et l'Agence Régionale de Santé avait fait plusieurs observations dès 2011 à la précédente Municipalité sur son absence de conformité. Sa rénovation et sa mise aux normes avaient été chiffrées, en 2011, à 1,9 M€ TTC. Un coût hélas trop élevé pour un équipement qui n'est ouvert que 3 mois par an (juin à août), et dont le coût d'exploitation, supporté par la Communauté de Communes, est déficitaire de près de 60 000 € chaque année. Elle est aussi inadaptée pour l'apprentissage de la natation par les scolaires, durant le mois de juin.



C'est pourquoi la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, dans son projet de territoire voté début 2016, a prévu la création d'un nouveau centre aquatique couvert, exploité toute l'année, et qui bénéficiera aux 31 000 habitants des 19 Communes du territoire. L'ouverture de ce nouvel équipement serait prévue pour 2020/2021. Cette piscine remplacera celles de La Crèche et de Saint-Maixent-l'École, qui elle aussi devait subir de très gros travaux de rénovation. Ce projet sera probablement situé entre Azay-Le-Brûlé et Saint-Maixent-l'École, pour des raisons évidentes de centralité. Des solutions seront ensuite proposées pour le transport des usagers vers cet équipement moderne.



Conciliateur de justice : permanences à la Mairie

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trouver une issue amiable rapidement à un différent civil simple entre 2 personnes physiques ou morales. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit. Daniel Rouyez, conciliateur de justice de la Cour d'appel de Poitiers, tient une permanence à l'annexe de la Mairie, 1 jeudi sur 2, de 9 h 30 à 12 h.

Pour entrer en relation avec lui, vous pouvez vous présenter directement aux horaires de permanence, adresser un courrier à son attention à la Mairie (préciser vos nom, coordonnées complètes et motif de la requête) ou par mail : daniel.rouyez@conciliateurdejustice.fr. Plus d'informations sur la conciliation : www.conciliateurs.fr.



INFO TRAVAUX



De nouveaux panneaux d'affichage municipal

Les anciens panneaux d'affichage municipal ont été remplacés par 5 nouveaux, mis en place sur le côté gauche de l'Hôtel de Ville. Vous pouvez accéder à toutes les informations concernant le Conseil municipal, les permis de construire, les mariages mais aussi la publication des arrêtés ministériels, préfectoraux et municipaux....

Coût : 4 000 €.

★ Espaces verts

- Fleurissement des massifs et jardinières
- Tonte et nettoyage d'automne
- Préparation du terrain de Champicard destiné à l'opération «Une naissance-un arbre»
- Traçage des terrains de foot
- Nettoyage du ruisseau du stade par le SMC

★ Voirie

- Broyage des haies communales - secteur Chavagné
- Inventaire travaux d'éclairage public
- Nettoyage du bassin d'orages à Chavagné - Les Rocs



Panneaux de signalisation sur les îlots centraux

Les services techniques ont récemment procédé à la mise en place de panneaux de signalisation sur les îlots centraux du centre-bourg, sur la voie départementale, afin d'améliorer la sécurité des automobilistes.

Stop route de Tressauve

Un panneau stop et une signalisation horizontale ont été mis en place allée Louis Antoine de Bougainville, au carrefour de la route de Tressauve. L'opération a été prise en charge par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et permet une sécurisation du carrefour, qui comportait auparavant une priorité à droite.



★ Bâtiments

- Réparation de l'abri à vélos rue de la Gare
- Travaux divers dans les écoles
- Démontage et enlèvement des vitrines du marché couvert
- Montages et démontages pour les manifestations associatives

EN BREF ET EN IMAGES !



Dim. 25 septembre : 65 participants à la 1^{ère} Roller Créchoise !

Les premiers compétiteurs ont bouclé le circuit d'environ 1,7 km en un peu plus d'une heure. Bravo à eux pour leur performance. L'après-midi, les plus petits se sont d'abord affrontés sur des courses de fond, puis tous ont participé aux épreuves de vitesse. Félicitations à tous pour votre participation ! L'association remercie bénévoles et patineurs, la Commune de La Crèche, la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, le Conseil Départemental et la zone Atlandsèvre.

Sam. 1^{er} et dim. 2 octobre : 6^{ème} édition des Créchelaises

Le week-end a débuté avec Hubert et 2 h de zumba, avant l'apéro-concert animé par The Share. Anaïs et son accordéon ont ensuite fait danser les plus anciens, puis le comité des fêtes a innové en proposant une Pasta-party et un karaoké géant. Le dimanche a été consacré au vide-grenier et au spectacle de cabaret de la troupe « Grain de Folie ». La fête foraine a rythmé ce week-end festif. Félicitations à « La Crèche en Folie » et à tous ses bénévoles qui ont fait de ce week-end des Créchelaises à l'Hélianthe une grande fête !



Dim. 9 octobre : assemblée générale de l'AMMAC

Le président de l'Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants de la région Niortaise, Régis Faucher, a évoqué les bons moments de l'année passée de cette association comptant 118 membres. Adrian Duguet, Conseiller Municipal correspondant défense, représentant le Maire, a rappelé l'attachement de la Municipalité au devoir de mémoire, au lien armée-nation et au plaisir d'avoir des associations et amicales d'anciens combattants dynamiques sur la Commune. Une matinée de travail conclue par une cérémonie sous les drapeaux, moment de recueillement pour les disparus et les marins engagés sur les océans.



Sam. 15 octobre : une fête de la science musicale

Une conférence vidéo-musicale intitulée « l'évolution des instruments de musique de la préhistoire à nos jours » a été donnée par Armand Thomas, musicien symphoniste et membre du bureau de l'Association pour le Développement de l'Archéologie. La conférence a été illustrée par de très nombreux instruments de la collection personnelle du conférencier. Le public a pu ainsi découvrir que l'ancêtre caché du plus moderne des instruments, le synthétiseur, n'est autre que l'arc préhistorique. Un très bon moment !



Dim. 16 octobre : marché en fête iodé et musique d'antan

Les produits de la mer ont été mis à l'honneur au marché Créchois, à travers les stands des deux écaillers et du poissonnier des halles. En outre, tous les commerçants du marché ont aussi contribué à la fête en constituant deux bourriches pleines de saveurs, que les visiteurs ont pu gagner par tirage au sort en fin de matinée. De son côté, le duo musical Stan et Sue a ravi les visiteurs par ses reprises d'un répertoire d'antan, balayant Brassens, Boris Vian, Boby Lapointe... accompagné d'un magnifique orgue de barbarie et d'une chaleureuse contrebasse.



Dim. 16 octobre : concert d'automne de Crèche N'Do

Sous la direction de Catherine Hecquard, la chorale Crèche N'Do a donné son concert d'automne 2016 dans l'église Notre-Dame-des-Neiges archi comble. Un voyage musical à travers l'Europe, composé de chants liturgiques, religieux ou profanes et de chansons en provenance de différents pays. Les spectateurs ont également apprécié le talent de Pascale Kalmucki qui a notamment accompagné au violon un petit chœur dans « Blanche espérance », une œuvre de sa création écrite en hommage à l'église Notre-Dame-des-Neiges.

Sam. 22 octobre : concert du cœur pour Margot

Grand moment d'émotion autour de Margot lors du concert du cœur orchestré par Christophe Renaud, Conseiller Municipal. Le duo pop & folk Louyena a fait une pause dans son « Liberty Tour », sorte de road-trip musical, pour offrir au public et à Margot en particulier, une merveilleuse parenthèse d'émotion, de douceur, de chaleur, de générosité et de convivialité. Sébastien Agius et Roxane Le Texier, 2 artistes dotés d'une vraie sensibilité, ont interprété des ballades de leur composition ainsi que quelques reprises de Bob Dylan, Cat Stevens, Bob Marley... Comme le dit le refrain d'une chanson de Louyena, « nous pensons tous que c'est une chance d'avoir croisé leur chemin et d'avoir participé à ce concert du cœur, en toute simplicité, au profit de cette courageuse association Margot step by step » a souligné le représentant du Maire. Grâce à cette soirée et aux partenaires, l'association a récolté 13000 €. Cette somme contribuera à couvrir les frais de l'opération de Margot, 6 ans, atteinte d'une maladie de la famille des diplégies spastiques. L'intervention est prévue en décembre, aux Etats-Unis et devrait permettre à la fillette de l'aider à marcher.



Le Carnet



Naissances

26 septembre : Livio FONSECA DO ROSARIO
5 octobre : Sofia BELDJOUDI
12 octobre : Suzon GOUDEAU
12 octobre : Olivier DIJOUX
13 octobre : Elisa DUPLAIX
16 octobre : Aléna MELLOUIN
21 octobre : Louise DUBUIS MOHAMED ISMAIL



Mariage

22 octobre : Valérie METEAU & José DA SILVA FERNANDES



Décès

28 septembre : Thomas LE FORMAL 25 ans
2 octobre : Claude QUETIN 83 ans
3 octobre : Henriette BONNET 90 ans
14 octobre : Bernadette VERDIER 69 ans

L'extension du collège Jean Vilar présentée par le Président du Conseil Départemental

Le collège Jean Vilar, 2^{ème} plus gros établissement en terme d'effectifs du Département, va bénéficier, dès l'an prochain, d'un agrandissement, suite à un programme d'investissement d'envergure mené par le Conseil Départemental. Lundi 10 octobre, Gilbert Favreau, Président du Conseil Départemental, et Rose-Marie Nieto, Vice-Présidente en charge des collèges, assistés des Directeurs des services du Département, ont présenté au Principal du collège, Frédéric Chappe, à ses équipes et au Maire ce projet d'extension. Le cabinet d'architectes Triade a préparé ce dossier d'agrandissement et sera chargé, avec les services techniques du Département, du suivi des travaux. Ce projet a pour enjeu principal d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, malgré l'évolution des effectifs. L'établissement compte en effet aujourd'hui 664 élèves, il est prévu un effectif de 730 pour la rentrée 2017 et, à terme, 800. L'opération, d'un coût total d'1,2 M€ HT comprendra entre autres la construction de 6 salles supplémentaires, l'agrandissement des préaux et de la cour et la sécurisation de l'entrée. À cette occasion, le Maire, Philippe Mathis, a officiellement remis le permis de construire à Gilbert Favreau. Celui-ci a d'ailleurs souligné « *la célérité avec laquelle la Mairie de La Crèche a délivré ce permis* ». Le collège bénéficiera donc d'un agrandissement d'environ 400 m² couverts, grâce à des bâtiments au design moderne et minimisant l'impact sur le terrain de la construction nouvelle. Les travaux du parking des professeurs seront terminés pour la fin de l'année 2016 et la suite est programmée pour 2017.



Les sportifs et bénévoles mis à l'honneur

Vendredi 21 octobre avait lieu à l'Hélianthe la 2^{ème} soirée des remises des trophées du sport organisée par la Municipalité. Le Maire, Philippe Mathis, entouré de Michel Girard, 1^{er} Adjoint en charge des sports et de la sécurité, Christophe Renaud, Conseiller municipal et Thierry Meunier, Responsable du service des sports accueillait pour l'occasion les différentes associations sportives. Ce temps fort d'échanges et de convivialité a commencé par une rétrospective et un inventaire des réalisations et travaux des équipements sportifs. Philippe Mathis a souligné la place importante de la culture sportive dans la Commune et encouragé sa pratique dans un but notamment de cohésion sociale. 20 trophées et diplômes ont ainsi été remis de façon individuelle ou collective aux sportifs ou bénévoles pour leurs résultats ou leur engagement au sein des différents clubs et associations. À la fin de la cérémonie, Thierry Meunier a également reçu un trophée le récompensant pour son implication et son enthousiasme au quotidien auprès de notre jeunesse.



Rires en cascade pour Alex Vizorek

On nous avait assuré une excellente soirée et ce fut le cas et même au-delà de nos espérances.

L'Hélianthe résonnait de rires samedi 8 octobre grâce au one man show d'Alex Vizorek. Cet artiste avait tant à dire sur l'art moderne et ses dérivés, le cinéma, la musique, la sculpture avec autant d'élégance que d'audace. Il a su captiver l'attention du public du début à la fin en dissertant entre autres sur Matisse, Bach, Visconti.... et sur les cymbales, et c'était drôle, très drôle, intelligent et brillant. Ce spectacle, programmé dans le cadre de la saison culturelle de la Ville, a rassemblé 200 spectateurs conquis par l'humoriste. Ce dernier a été accueilli par le Maire et Catherine Ombret, adjointe au Maire chargée de la culture. L'artiste était quant à lui ravi de l'accueil qui lui a été réservé et reviendra à La Crèche avec un immense plaisir. Sans aucun doute, Alex Vizorek «est une œuvre d'art» !



Inauguration de l'aire de jeux du lotissement des Jardins du Pairé

Samedi 15 octobre, de nombreux élus et riverains étaient rassemblés autour de Philippe Mathis, Maire, d'Alice Guitard, Maire du Conseil Municipal des Jeunes et de Freddy Bonmort, Adjoint au Maire en charge des travaux et bâtiments, pour l'inauguration de la nouvelle aire de jeux au sein du lotissement du Pairé. Cette réalisation, inscrite dans les projets de la campagne municipale, a été réalisée par la société Proludic, 1^{er} fabricant français de jeux pour enfants, basée à Vouvray (37) pour un montant de 20 000 € TTC. Cette aire de jeux réservée aux enfants de 2 à 10 ans, nouvel espace convivial propice aux échanges et aux rencontres des familles du quartier, sera prochainement sécurisée par des barrières en bois. Soulignons le travail de qualité du lycée polyvalent du Haut Val de Sèvre de Saint-Maixent-l'École qui a produit les bancs et la table de pique-nique. La prochaine aire de jeux est prévue pour 2017 dans le lotissement de Ruffigny.



LA VIE CRÉCHOISE

La Commune lauréate au concours des Villes et villages fleuris

C'est dans les locaux du Conseil Départemental que le jury du concours «Villes et villages fleuris en Deux-Sèvres » a communiqué son palmarès pour l'année 2016 en présence de Gilbert Favreau, Président du Conseil Départemental et de Claire Paulic, Présidente du Comité Départemental des Villes et villages fleuris, mardi 11 octobre. La Commune, représentée par Michel Girard, 1^{er} adjoint au Maire, et Frédéric Gilbert, Responsable des espaces verts municipaux, compte parmi les 6 Villes sélectionnées susceptibles d'obtenir la première fleur. Rappelons qu'au-delà de la valorisation par le végétal et le fleurissement, ce label national récompense également les Communes selon la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. La dernière étape de la labellisation sera effectuée par la Région, qui attribuera les fleurs suite au passage d'un jury, dans le courant de l'année 2017. Bravo et félicitations aux agents du service espaces verts de la Ville !



Prise de commandement au peloton autoroutier

Sympathique manifestation mercredi 12 octobre au peloton de Gendarmerie de l'autoroute à l'occasion de la prise de commandement du Major Frédéric Leclerc. Le nouveau major, qui arrive du peloton autoroutier de Chambray-Lès-Tours, a été installé dans ses fonctions par le Capitaine Francis Kapala, Commandant l'escadron départemental de sécurité routière. Pour la circonstance, les 18 gendarmes du peloton autoroutier de La Crèche, les responsables des différentes brigades, Philippe Mathis, Maire, Michel Girard, 1^{er} Adjoint chargé de la sécurité et Claudy Ferret, Brigadier-chef Principal de Police municipale étaient présents. Rappelons que les gendarmes de cette unité interviennent non seulement sur les 2 autoroutes mais également sur la périphérie autoroutière et notamment à La Crèche. Lors de cette cérémonie, le Brigadier-chef Repussard s'est vu remettre la médaille de bronze de la défense nationale.

Bienvenue au Major Leclerc et félicitations au médaillé.



Remise du diplôme national du brevet

Une première au collège de La Crèche. En effet, mardi 18 octobre en soirée, Frédéric Chappe, Principal du collège avait organisé

une cérémonie officielle pour la remise à 126 anciens élèves de leur diplôme national du brevet. Une manifestation au cours de laquelle les fondements, l'histoire et l'évolution de la République ont été rappelés. Évocation de souvenirs et moments d'émotion non seulement pour les lauréats mais aussi pour leurs parents. Les équipes de direction et technique, les professeurs et le Maire, Philippe Mathis entouraient le Principal pour l'occasion. Bravo aux 126 diplômés et à l'équipe éducative !

Les rencontres de la sécurité : un succès !

Dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité intérieure, la Municipalité avait organisé une journée défense et citoyenneté (JDC), en partenariat avec l'amicale des Anciens du génie des Deux-Sèvres et le Centre du service national de Poitiers (CSN), vendredi 14 octobre, à l'Hélianthe. Ainsi une cinquantaine de jeunes étaient convoqués par le CSN pour une session d'animations, de tests et des interventions des acteurs de la sécurité : la Gendarmerie nationale, les Sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres, le SAMU des Deux-Sèvres, la Protection civile et l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile de Nogent-le-Rotrou. D'autre part, 6 classes de 3^{ème} du collège Jean Vilar, accompagnées du Conseiller principal d'éducation, Xavier Gibouin, et de leurs professeurs, se sont relayées sur chacun des ateliers des intervenants, afin de les sensibiliser aux métiers de la sécurité. Bravo pour cette organisation sans faille, mise en place par Michel Girard, 1^{er} Adjoint au Maire chargé de la sécurité et Pierre Robin, Président des Anciens du génie.



Distribution de composteurs par le SMC

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, du 19 au 27 novembre, une distribution de composteurs sera organisée le lundi 21 novembre 2017, de 14 à 18 h, à la déchetterie de la Crèche.

Cette distribution sera suivie d'une **réunion d'information** sur le compostage et le paillage, de 18 h 30 à 20 h, à la salle des Halles. Plus

d'informations sur le compostage sur le site du SMC : <http://www.smc79.fr/gestion-des-dechets/reduction-des-dechets/compostage/>

Lancement d'une souscription publique pour l'orgue de l'église Notre-Dame-des-Neiges

Lundi 24 octobre, Philippe Mathis, Maire, Madeleine de La Roulière, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, Florent Rouyez, Président de l'association Pour l'Orgue de Notre Dame des Neiges (PONDN), et le Père Jérôme de La Roulière, prêtre de la paroisse, se sont réunis à la Mairie pour lancer la campagne de dons pour la restauration de l'orgue communal de l'église Notre-Dame-des-Neiges. De style néogothique, l'instrument est actuellement en mauvais état et n'a pas fonctionné depuis plus de 40 ans. Il convient donc de le rénover. 30000 € HT de travaux sont à prévoir sur les tubes, la turbine, le tableau de bois, la maçonnerie et l'électricité. Une fois remis en état, l'orgue pourra à nouveau résonner lors des offices religieux, mais aussi, comme le souhaitent vivement le Père de La Roulière et l'association PONDN, pour des concerts ouverts au public et pour initier à l'instrument les élèves de l'école municipale de musique. C'est dans cette optique que la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, a été contactée. Vous trouverez dans ce bulletin municipal une plaquette d'information sur cette opération.



La société Atilac a reçu le Président Favreau



Lundi 10 octobre, à l'invitation du Maire, Philippe Mathis, et du PDG du groupe Lafourcade, le Président du Conseil Départemental, Gilbert Favreau était présent sur la ZA Champs Albert pour visiter une entreprise locale. Ainsi après sa venue en novembre dernier au sein du Groupe Deya, le Président de l'exécutif départemental a souhaité montrer par cette visite tout l'intérêt qu'il portait au monde économique et notamment aux entreprises de production industrielle. L'entreprise Atilac en est un bel exemple ! Cette entreprise qui appartient depuis 2 ans au groupe Lafourcade est présente depuis 30 ans dans tous les métiers de la tôlerie et la chaudronnerie industrielles, le pliage CN, la mécano soudure, le poinçonnage robotisé, la peinture industrielle et la découpe laser. L'occasion pour le Président du département, accompagné d'Olivier Fouillet, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'économie, de Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes et de Philippe Mathis, de se faire présenter par Cyrille Lafourcade, PDG et Laurent Lemot, Directeur, l'entreprise Atilac, son projet de développement qui vient d'être réalisé. En effet, en un an, le bâtiment de 5 500 m² s'est agrandi de 4 000 m² supplémentaires (atelier de production, bureaux et locaux sociaux), mais Atilac a aussi acheté de nouvelles machines : une découpe laser tube et une ligne de tôlerie automatisée. Un investissement de plus de 6 M€. Côté effectifs en 2014, l'entreprise comptait 56 salariés, aujourd'hui 75 et atteindra très rapidement 90 salariés, sans compter une vingtaine d'intérimaires. Les élus ont félicité l'équipe dirigeante et les salariés de la société et après la visite du nouveau bâtiment et des nouveaux matériels de production, ont longuement parlé des marchés et projets de l'entreprise. Un bel exemple du dynamisme des entreprises implantées sur le territoire d'Atlansèvre et plus largement sur la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre !



Assemblée générale d'Atlansèvre Entreprises

Le 13 octobre s'est déroulée l'assemblée générale d'Atlansèvre Entreprises, le club des usagers dans les locaux de l'ECF à La Crèche. Cette assemblée générale, qui a réuni une cinquantaine de personnes, a permis au Président, Jérôme Terrasson, de présenter le bilan des activités de 2015, les moments forts de 2016 ainsi que les nouveaux adhérents du club Atlansèvre Entreprises. Le club des usagers compte aujourd'hui 77 adhérents actifs. Lors de cette rencontre, Philippe Mathis, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'économie, a fait une intervention sur l'actualité des entreprises, les travaux et les aménagements en cours et à venir sur l'espace économique Atlansèvre.



Une nouvelle boîte à lettres à Baussais

Une boîte à lettres de la Poste a été récemment installée à l'entrée de la ZA de Baussais, à côté de l'hôtel-restaurant So'Lodge.

1^{er} forum de la culture : un début prometteur

Dimanche 23 octobre, tous les acteurs culturels, élus et associations étaient invités à l'Hélianthe au 1^{er} forum de la culture en Haut Val de Sèvre. Ce séminaire, à l'initiative de Roger Largeaud, Vice-Président de la Communauté de Communes et Maire de Sainte-Néomaye, était coordonné par le service culture de la Communauté de Communes et par la compagnie de spectacle la Volige, représentée par Nicolas Bonneau. L'objectif premier de ce forum était de mettre en relation tous les acteurs culturels du territoire afin d'engager une réflexion commune et poser les fondations d'un domaine culturel. Un après-midi studieux, riche en rencontres et échanges, générateur d'axes culturels prometteurs.



Médiathèque intercommunale



Vendredi 4 novembre
Ciné-concert
par Christian Roux (piano solo)

Profession : reporter

Cinéma Henri Georges Clouzot
À 20 h 30



Changement de tarif

Depuis le 1^{er} septembre, l'adhésion pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et étudiants est de 5 € (sur présentation d'un justificatif)

Ouverture

Mardi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h 30
Mercredi, de 14 h à 18 h 30
Samedi, 9 h 30 à 12 h 30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

 Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

AGENDA DE LA VILLE

Samedi 5 novembre

Soirée cabaret

Organisée par le P'tit bal Créchois
Salle de l'Hélianthe
Contact : 05 49 05 99 48

Dimanche 6 novembre

Bourse aux jouets

Organisée par Parents tout simplement
Salle de l'Hélianthe
Toute la journée
Contact : 05 49 25 09 15

Vendredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

de l'armistice de 1918
Monument aux morts
À 11 h

Du 11 au 13 novembre

Exposition

«La Crèche et la 1^{ère} Guerre Mondiale»

Organisée par la Municipalité
De 14 h 30 à 18 h
Salle de l'Hélianthe
Conférence - films d'archives
Renseignements : Mairie de La Crèche
 Ville de La Crèche

Samedi 12 novembre

Tournoi amical de tarot

Organisé par l'amicale des Secouristes Créchois
Au profit du Téléthon 
Salle des halles
À 20 h 30
Contact : 05 49 05 35 19

Jeudi 17 novembre

Forum des métiers du transport et de la logistique

Organisé par la Communauté de Communes
Salle de l'Hélianthe
De 13 h 45 à 17 h 30
Renseignements : 05 49 76 79 44

Samedi 19 novembre

Formation PSC1

Organisée par l'antenne de protection civile de La Crèche
Salle de Chavagné
Coût de la formation : 50 €
Renseignements et inscriptions :
Véronique Ségot
Tél. : 06 15 54 73 06

Sam. 19 & dim. 20 novembre

Spectacle cabaret

«Les Z'Amis Créchois voyagent autour du monde»
Organisé par les Z'amis Créchois
Salle de l'Hélianthe
Samedi à 20 h 30 / dimanche à 14 h 30
Contact : 05 49 25 02 71

Dimanche 20 novembre

Marché en fête

Organisé par la Municipalité
Spécial Beaujolais nouveau⁽¹⁾ et fête de la volaille ^{(1) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé}
Aux halles
De 8 h à 12 h

Lundi 21 novembre

Distribution de composteurs

Organisée par le SMC
Déchetterie de La Crèche - Les Groies Perron
De 14 h à 18 h

Réunion d'information : paillage et compostage

Organisée par le SMC
Salle des halles
De 18 h 30 à 20 h
Renseignements : 05 49 05 37 10

Samedi 26 novembre

Goûter des Aînés

Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 14 h
Spectacle et animation : Joël Didrick
Informations et inscriptions avant le 14 novembre : Mairie de La Crèche
Tél. : 05 49 25 50 54

Concert : «Du baroque au tango»

Organisé par la Municipalité
À 20 h 30
Salle Henri Georges Clouzot
Tarif plein : 8 € - Tarif réduit et CE : 6 €
Informations et réservations : Mairie de La Crèche
Tél. : 05 49 25 50 54
Réservations en ligne : www.ticketmaster.fr

Samedi 26 novembre

Disco roller

Organisé par le Roller Créchois
Au profit du Téléthon 
Gymnase de Chantoiseau
À 20 h 30
Contact : 05 49 75 53 40

Dimanche 27 novembre

Marché du Téléthon

Organisé par le Collectif associatif Créchois
Bourse aux livres, jeux et atelier aromates
Aux halles 
De 8 h à 12 h
Renseignements : 05 49 25 02 71

Journée pour le Téléthon

Organisée par Rocs Family
Centre équestre Equi'Rocs 
De 10 h à 17 h
Contact : 07 70 57 16 13

Mercredi 30 novembre

Tournoi amical de scrabble

Organisé par le Collectif associatif Créchois
Salle des halles
À 14 h 
Renseignements : 05 49 25 02 71

Jeudi 1^{er} décembre

Spectacle cabaret «Les Marilynes»

Organisé par le Collectif associatif Créchois
Salle de l'Hélianthe 
À 20 h 30
Renseignements : 05 49 25 02 71

Du 2 au 4 décembre

Grande fête du Téléthon

Organisé par le Collectif associatif Créchois
Salle de l'Hélianthe 
Renseignements : 05 49 25 02 71

Sam. 2 & dim. 3 décembre

Bourse aux vêtements

Organisée par les Dames de cœur Créchoises
Salle des halles
Renseignements : 05 49 25 03 47

Samedi 10 décembre

Super loto de Noël

Organisé par le GJ Vallées 2 Sèvres
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Renseignements et réservations :
gjvallees2sevres@gmail.com
Tél. : 06 81 26 46 08 ou 06 98 37 10 51

Association ACCORD

Aide gratuite aux démarches administratives, confidentialité assurée.
Sur rendez-vous au 06 89 74 51 88 ou accord.lacrecche79@gmail.com

